



GUIDE D'INSCRIPTION AUX CONCOURS DIRECTS D'ENTREE EN 2021 A L'ENA

Ce guide est conçu pour expliquer le processus des inscriptions aux Concours Directs d'entrée en 2021 à l'École Nationale d'Administration (ENA).

Les instructions énumérées ci-après doivent être scrupuleusement observées par l'ensemble des candidats concernés.

L'objectif visé est d'organiser des concours transparents.



LE GUIDE DU CANDIDAT AUX CONCOURS DIRECTS

I- PREREQUIS (se conformer aux conditions requises)

- 1. Se rendre sur le site web de l'ENA pour s'informer des conditions de candidature requises ;
Site web : www.ena.ci
- 2. Lire attentivement les conditions de candidature ;
- 3. S'assurer de remplir les conditions de candidature ;
- 4. Télécharger la pochette de concours ;
- 5. Engager le processus d'inscription en ligne au concours.

II- INSCRIPTION EN LIGNE AU CONCOURS

- 1. Se rendre sur le site web de l'ENA (www.ena.ci) pour procéder à son inscription au concours ;
Coût de la première inscription : 26 500 francs CFA, coût d'une inscription supplémentaire : 15 000 francs CFA ;
- 2. Se munir d'une pièce d'identité et des diplômes requis ;
- 3. Disposer d'un compte Orange Money ou MTN Mobile Money ou Moov Money (Flooz) ;
- 4. Engager l'inscription en sélectionnant le type de concours et le cycle souhaité ;
- 5. Renseigner les formulaires d'inscriptions exigés ;
- 6. Effectuer le paiement en ligne ;

NB : pour une inscription supplémentaire, il est vivement conseillé de se connecter à son espace candidat créé lors de la première inscription.

- 7. Prendre une date de rendez-vous pour la prise de vue et la visite médicale ;
- 8. A la fin de l'inscription, imprimer la fiche de candidature (04 exemplaires) et le reçu de paiement des frais de concours (02 exemplaires) ;
- 9. Se rendre dans les locaux de l'ENA sis à [Abidjan-Cocody-les-deux-plateaux](#), à la date indiquée pour effectuer la prise de vue et la visite médicale.

III- PRISE DE VUE ET VISITE MEDICALE

- 1. Se munir de 11 000 francs CFA et de la fiche de candidature imprimée à la fin de l'inscription en ligne ;
(Prise de vue : 4 000 francs CFA, Visite médicale : 5 000 francs CFA, enveloppe pour la constitution d'un dossier : 2 000 francs CFA.)
- 2. Se rendre dans son espace candidat trois (3) jours après la visite médicale pour consulter et imprimer le certificat de visite ;
- 3. Prendre une date de rendez-vous pour le dépôt du dossier de candidature ;
- 4. Constituer le(s) dossier(s) de candidature.

IV- DEPOT DE(S) DOSSIER(S) DE CANDIDATURE

- 1. Se rendre dans les locaux de l'ENA sis à [Abidjan-Cocody-les-deux-plateaux](#), à la date indiquée pour déposer le(s) dossier(s) de candidature ;
- 2. Pour une inscription à un concours, le dossier de candidature doit comprendre les originaux des documents administratifs tels que l'extrait d'acte de naissance, le casier judiciaire et le certificat de nationalité ; (Voir arrêté portant ouverture des concours).

NB : les photocopies des diplômes requis doivent être certifiées à la mairie.

- 3. Pour une inscription à plusieurs concours, les dossiers de candidature doivent comprendre les photocopies des documents administratifs tels que l'extrait d'acte de naissance, le casier judiciaire et le certificat de nationalité.

NB : les photocopies des diplômes requis doivent être certifiées à la Mairie.